



# SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif  
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°141 du 23 septembre 2008

## SOMMAIRE

- Une information de l'UGFF-CGT « promotions tardives et retraites »
- Compte rendu de la Commission Exécutive du 11 septembre 2008
- Les mécomptes de la ministre et la déclaration des organisations syndicales
- Appel de la FERC-CGT pour la journée d'action mondiale du 7 octobre 2008 initié par la Confédération Syndicale Internationale (CSI / ITUC)

*Pour la journée du 7 octobre 2008 un préavis a été déposé couvrant l'ensemble des personnels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*

## *Promotions tardives et retraites : Nouveaux coups de canif*

*(Une Information de l'UGFF CGT)*

Le Service des Pensions du Ministère du Budget a adressé une note d'information aux bureaux des pensions ministériels, directionnels ou d'établissements le 21 mars dernier (note d'information n° 823).

Les termes de ce document s'appuient sur une abondante jurisprudence émanant du Conseil d'Etat et de diverses Cours Administratives d'Appel comprise entre 1965 et 2006.

**Il s'agit désormais de rejeter toutes les propositions de révision de pension ayant pour fondement un arrêté (ou tout acte administratif équivalent) intervenu postérieurement à la radiation des cadres du fonctionnaire.**

Les promotions sont donc concernées dans leur ensemble par cette note, qu'elles interviennent par choix ou par sélection sur des critères d'ancienneté. Ne sont exclus que les avancements statutaires d'échelon, ainsi que toutes mesures catégorielles rétroactives (sous condition des six mois) ou attribution uniforme de points d'indice avec date d'effet antérieure à la radiation des cadres.

Or, de nombreuses administrations procèdent justement à des promotions tardives, soit en retardant la date des CAP compétentes, soit par retard dans l'élaboration des actes individuels, voire les deux !

Dans un contexte où les fins de carrière sont particulièrement touchées par les pertes de pouvoir d'achat eu égard aux situations de plafonnement (rappelons que le mécanisme dit GPA exclut toute répercussion sur la retraite de base), cette nouvelle pratique va contribuer à la paupérisation des retraités.

Il faut croire que les effets pervers de la mise en oeuvre ex abrupto de celle-ci ne scandalise pas que l'UGFF CGT puisqu'à notre connaissance, plusieurs ministères ou établissements (parmi lesquels l'Inra ou le Ministère de l'Ecologie) sont intervenus auprès des services d'Eric Woerth pour demander à tout le moins de la souplesse dans l'application voire même comme J. L. Borloo un " moratoire " sur le fond du sujet.

S'il semble acquis au moins au niveau des structures ayant fait valoir leurs impératifs de restructuration que la note ne s'appliquera pas avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la demande de moratoire semble avoir été rejetée.

L'UGFF ne considère pas que la pratique d'une gestion systématiquement tardive (voire ex post) de la carrière des personnels soit satisfaisante. Elle ne peut accepter que les agents fassent les frais (sous la forme d'une nouvelle ponction sur leurs droits à retraite) de dysfonctionnements qui relèvent des modes de gestion " managériaux " qui prévalent au plus haut niveau.

**Elle attire donc l'attention de ses composantes et, au-delà de l'ensemble des personnels, pour que nul ne pâtisse de ce nouvel accroc au droit à pension.**

## *Compte rendu de la Commission Exécutive du 11 septembre 2008*

C'est une rentrée marquée sous le signe de fortes inquiétudes tant sur la situation internationale qu'en France. On peut constater un fort mécontentement mais aussi de réelles difficultés à mobiliser face au rouleau compresseur des multinationales et leur dévoué serviteur Sarkozy.

Tout d'abord, cet été a été marqué par des affrontements meurtriers tant en Géorgie, qu'en Afghanistan, en Iraq et des menaces d'interventions en Iran. A chaque fois, l'intervention des grandes puissances, aussi bien des USA et leurs alliés Européens que de la Russie, se fait au mépris des peuples concernés, avec brutalités et avec des conséquences dramatiques pour les populations et les salariés de ses pays, au nom d'intérêts essentiellement économiques (gaz, pétrole) ou géopolitiques. Cela fait peser de lourdes menaces pour la paix et pèse aussi économiquement sur les salariés des pays ayant des troupes engagées comme la France en Afghanistan. La CGT, avec la CSI, a appelé à l'arrêt des combats en Géorgie cet été et a demandé que des solutions soient trouvées par le dialogue et la négociation.

En France, le souci numéro un des gens cet été, c'était tout d'abord le pouvoir d'achat ! De fait, vu les prix des carburants, de l'alimentation, il y a eu moins de départs en vacances, moins longtemps, et avec moins de dépenses ! De même, pour les achats de la rentrée scolaire, les salariés sont obligés de réduire leurs dépenses. Et ce n'est pas la mise en place du Revenu de Solidarité Active (RSA) qui va améliorer les choses : au contraire le RSA risque plutôt de tirer vers le bas le niveau des salaires.

A cela s'ajoute le fait que le chômage « officiel » ne baisse plus, voir commence à nouveau à augmenter, que la croissance économique est au point mort, avec une crise financière importante. Dans ce contexte, le discours de Sarkozy sur le « gagner plus » à coup d'heures supplémentaires ne marche plus, vu qu'il n'y a plus de commandes ! Au contraire, on a vu se développer le recours au chômage technique, voir au retour des licenciements boursiers comme récemment à Renault, qui prévoit plus de 3 000 « départs volontaires », comme ils disent, avec près d'un millier de licenciement à Sandouville ! Sur 3 ans, c'est environ 10 000 emplois de supprimés à Renault ! En réaction, la CGT a appelé à une grève aujourd'hui 11 septembre.

C'est aussi cet été la privatisation des services publics qui continue : annonce de la fusion EDF – Suez en juillet, et, à la rentrée, c'est La Poste qui est menacée de privatisation ! Un appel intersyndical à une grande journée de grève et manifestation a été lancé pour le 23 septembre, qui doit être aussi un moment fort de convergence entre postiers, usagers, élus pour sauver le service public de la Poste ! Cette lutte nous concerne donc aussi !

Avec la même démarche, l'UGFF relance sa campagne pour la défense des services publics en sortant un 4 pages « le service public est notre richesse » (la pétition a atteint plus de 60 000 signatures). Il faut relancer les signatures de cet appel !

Face à toutes ces attaques, la CGT a proposé de faire de la journée mondiale pour le travail décent du 7 octobre à l'initiative de la CSI (journée qui sera tous les ans le 7 octobre) une occasion de mobilisations d'ampleur en France. La CFDT, la CGC, l'UNSA, Solidaires et la FSU ont rejoint cet appel de la CGT. Il y a donc en fait deux niveaux d'enjeux pour cette journée du 7 octobre : 1) un niveau international dont l'objectif est d'obtenir des droits fondamentaux (droit au travail, à la liberté syndicale, contre le travail forcé des enfants, contre toutes les discriminations au travail (genre, religion, ...) partout dans le monde, ce qui est en soit déjà un enjeu considérable, 2) un niveau national pour exiger de vrais emplois en opposition à la montée de la précarité, de meilleures conditions de travail, une revalorisation des salaires et des retraites. Un grand rassemblement est prévu au Trocadéro à partir de 17H, suivi d'un concert gratuit (Cali, Manu Dibango, Idir, etc). Mais on peut regretter qu'il n'y ait pas d'appel à la grève ni de manifestation parisienne de prévu, la CFDT et l'UNSA s'y étant opposé (FO n'appelant même pas à cette action). Cette une journée de large mobilisation nationale unitaire peut aussi s'organiser localement par des actions décidées dans les entreprises, ou par des manifestations dans les localités et les départements.

Le même constat d'un fort mécontentement mais des difficultés à la mobilisation se retrouvent aussi dans l'Education en cette rentrée scolaire. Après les 11 200 suppressions de postes de 2008, le gouvernement a annoncé 13 500 suppressions pour le budget 2009, s'inscrivant dans un plan triennal de suppression de plus de 40 000 postes ! De plus, cette rentrée voit la mise en place de la semaine de 4 jours, avec heures de « soutien scolaire » le soir ou durant les vacances ! Ainsi, il y a moins de profs mais plus d'heures supplémentaires ! A cela s'ajoute la réforme Darcos sur les programmes dans le primaire, consistant à une baisse générale des contenus et à un retour idéologique aux « vieilles méthodes pédagogiques ». De fait, il s'agit de former à minima le plus grands nombre d'élèves mais avec la possibilité de cours complémentaires pour ceux qui peuvent se les payer ! Les réactions syndicales, surtout de la FSU et de l'UNSA, sont pour le moins très limitées et ambiguës : une journée d'action, aujourd'hui, 11 septembre, mais essentiellement une journée d'information en AG, sans appel à la grève ni manifestation ! Et une grande manifestation nationale à Paris est annoncée pour le dimanche 19 octobre (pendant le débat parlementaire du budget 2009) par les fédérations d'enseignants (sauf FO !) avec les associations de parents d'élèves, de lycéens et autres « mouvements pédagogiques ». Si le fait de mobiliser plus largement les « citoyens » sur un mot d'ordre de « défense d'un service public national d'Education » peut être une bonne chose (d'où le choix d'un dimanche), il n'en reste pas moins qu'il n'y a à ce jour aucune action des personnels de prévue (avec appel à la grève). La FERC et la CGT Educ'action, tout en s'associant à l'appel à la manifestation du 19 octobre, ont fait part de ce manque d'initiative de mobilisation des personnels de l'Ecole. Mais cela peut aussi être la conséquence d'une réalité, à savoir que la mobilisation des enseignants est très difficile, après les fortes luttes, avec de nombreuses journées de grève, de ces dernières années, sans aucun recul sur le nombre de suppressions de postes (il y en a même de plus en plus chaque année !). Cette situation amène le découragement et l'impression de l'inutilité de l'action collective. Si vous rajoutez les dégâts causés par l'explosion des heures supplémentaires que nombres d'entre eux font pour améliorer leur pouvoir d'achat, on peut comprendre qu'il peut être difficile de les mobiliser aujourd'hui.

A noter que ce contexte n'est pas spécifique à l'Education : on pourrait faire à peu près le même constat pour notre milieu de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, après plusieurs années de très fortes mobilisations, qui n'ont pas empêché les lois Pacte de la Recherche et LRU de passer !

A cette casse généralisée des services publics et des statuts se rajoute un pouvoir de plus en plus autoritaire, où le Président de la République se prend pour un monarque absolu ! C'est le fait du prince quand Sarkozy se permet de

révoquer du jour au lendemain un haut fonctionnaire de la police parce que quelques manifestants corses ont marché sur la pelouse de son ami Clavier ! C'est la chasse aux sans papiers, lesquels sont parfois amenés, par désespoir, à se jeter par les fenêtres avec plusieurs suicides cet été ! C'est surtout la très grave remise en cause des droits fondamentaux et des libertés publiques avec la création du nouveau fichier EDVIGE, par un décret publié le 1<sup>er</sup> juillet. Il s'agit d'un véritable filage de l'ensemble de la population, en particulier les militants associatifs, syndicaux, dès l'âge de 13 ans « susceptible de porter atteinte à l'ordre public ». De plus, des informations de caractère personnel peuvent être collectées comme l'orientation sexuelle ou des données médicales sur la santé. Un collectif très large d'associations, de syndicats s'est constitué (dont la CGT et toutes ses organisations) et a lancé une pétition dès le mois de Juillet. Le SNTRS a signé cet appel aussitôt et nous avons demandé par mail à tous nos adhérents de signer cet appel. A ce jour, il y a plus de 700 organisations et plus de 130 000 personnes qui ont signé cet appel pour le retrait de ce fichier EDVIGE. Cette forte mobilisation a obligé Sarkozy à des premiers reculs : il lance une « concertation » deux mois après la publication du décret, mais il refuse de reculer sur le fond et particulièrement sur le fichage dès 13 ans ! On peut se rappeler à ce sujet la loi que Sarkozy a fait voter sur la prévention de la délinquance, à partir des résultats très contestables d'une expertise collective de l'INSERM sur les soit disant « troubles de conduites » des enfants ! (la aussi il a eu une pétition qui a rassemblé plus de 200 000 signatures en 2006). Il s'agit bien de la même philosophie sécuritaire où il faudrait dépister dès la maternelle les futurs délinquants et fichier tout futur militant ! Il faut encore amplifier la mobilisation contre ce fichier EDVIGE : le comité « Non à Edvige » propose une journée de mobilisation le 16 octobre, jour de la sainte Edvige avec des rassemblements à Paris et en province, et d'envoyer sa propre fiche individuelle de renseignement afin, je cite, « de faciliter le travail de la police » !

Dans la Recherche nous avons eu aussi nos « mauvais coups de l'été », pour reprendre le titre de notre communiqué de presse du 2 septembre.

Il y a eu l'annonce de la création des 10 premiers Campus (super universités qui se verront attribuées les moyens, afin d'espérer entrer dans le classement de Shanghai), et les 20 premières universités autorisées à passer à l'autonomie financière. C'est la mise en place de centres d' « excellence » où l'on fera à la fois la recherche et la formation supérieure de la licence au doctorat, laissant de côté le plus grand nombre d'universités, jugées de second ordre, qui ne seront plus que des collèges universitaires n'assurant que la licence sans recherche. Sur une carte de France, si vous regarder la répartition des Pôles de compétitivités, celle des RTRA-RTRS, les nouveaux campus et les universités ayant le droit à l'autonomie totale, il y a de grands déserts : l'Ouest et le Nord en particulier !

Cet été a aussi été marqué par la fin de l'évaluation des unités des organismes par l'AERES (tous les rapports et les notes de l'AERES sont disponibles sur leur site Web depuis la fin juillet, mais en anglais !). Il y a eu de nombreux cafouillages concernant ces fameuses notes avec beaucoup d'arbitraire (il y a même eu un vent de démission parmi les experts de l'AERES !).

Avec ce système de notes A/B/C, il y a un fort risque que de nombreuses unités soient fermées, le CNRS ayant là un bon argument pour ce débarrasser d'un certains nombres d'UMR qu'il juge « non stratégiques ». A l'INSERM, qui sera en septembre le premier EPST à être évalué par l'AERES, la Direction a écrit dans son document remis à cette occasion qu'elle envisageait de ne créer que les unités classées A+ ou A, alors qu'il y a environ 35 à 40% d'unités classées B que l'on juge « bonnes » ! Mais pour nous, c'est surtout le fait qu'il n'y a plus d'élus C ITA dans les visites d'unités qui nous posent problème ! De fait il a été très difficile pour les instances scientifiques (comité national au CNRS, CSS à l'INSERM) d'avoir une vue complète des unités sans l'apport des élus C ! Ce fait a même été reconnu dans le rapport fait par le Comité National sur l'évaluation des unités CNRS par l'AERES. Toutes les CSS de l'INSERM ont voté des motions à la quasi unanimité exigeant la présence d'élus C ITA dans les visites d'unités. Il faut donc mener cette bataille vis-à-vis de l'AERES et du Ministère, avec le soutien des instances scientifiques : c'est possible de gagner la présence d'élus C pour les futures visites des unités de 2009, mais il faut le faire maintenant, les évaluations 2009 devant commencer dès la fin de l'année 2008 ! Il en va du rôle même des élus C dans les instances : si on n'obtient pas au mois cela, que vont faire tous nos élus C ?

En juillet, le gouvernement a annoncé qu'il y aurait en 2009 une suppression d'environ 900 emplois, soit environ 1 départ à la retraite sur 6 non remplacé, pour l'enseignement supérieur et la recherche. Alors que l'on dit que la Recherche est une priorité nationale, c'est la première année que des postes de titulaires seront supprimés. Dans le même temps on assiste à une véritable explosion de la précarité : selon le rapport d'activité 2007 de l'ANR, il y a 6 000 CDD payés sur contrats ANR ! Pour l'année 2007, les chiffres des bilans sociaux montrent qu'il y a environ 6 000 non titulaires au CNRS, plus de 1 700 à l'INSERM et 1 800 à l'INRA (tous contrats). On peut estimer à environ 10 000 non titulaires en CDD en 2007 pour tous les EPST. Si on regarde l'évolution sur 10 ans de l'emploi, par exemple à l'INSERM qui vient de publier les chiffres dans son rapport remis à l'AERES, entre 1998 et 2008, les emplois de titulaires ont augmenté de 8% (plus 11% pour les chercheurs, plus 6% pour les ITA) alors que les contractuels sur ressources propres (externes) ont augmenté de 558% !!

Cette forte croissance du nombre de non titulaires dans nos organismes pose de nombreux problèmes. Si le SNTRS doit bien évidemment revendiquer des créations d'emplois de titulaires et un plan d'intégration de tous ses personnels précaires, cela ne suffit pas, car ceux-ci vivent dans nos labos ou services, vont à la cantine, peuvent avoir accès au CAES, aux stages du CNRS ou de l'INSERM, bref tout ce que l'on appelle « l'environnement social » de ses postes de CDD. Mais, rien n'est prévu pour le financement de l'action sociale pour ces CDD, dont les activités du CAES, bien que ces CDD sont des ayants droits ayant une fiche de paye CNRS ou INSERM ! De même, il y a aucun financement de la formation permanente, ni de la médecine de prévention pour ces CDD. Cette situation doit amener le SNTRS à réfléchir à nos revendications pour que cet environnement social de ces CDD soit financé. A l'INSERM, le SNTRS a fait voté une motion dans ce sens au CTPC en juin, avec le vote pour de tous les syndicats et l'abstention des représentants de l'administration.

Une autre raison pour que le syndicat réfléchisse à quelles revendications pour ces personnels non titulaires est la mise en place dès cette rentrée de nouvelles Commission Consultatives Paritaires (CCP) : il s'agit d'une élection sur sigles syndicaux, des représentants de ses personnels non titulaires devant ensuite être désignés par les syndicats en fonction de leur résultats. La représentativité des syndicats ne sera donc plus seulement mesurée sur le vote des titulaires (aux CAP) mais aussi sur celui des non titulaires (CCP). Pour le CNRS, le vote pour ces CCP aura lieu en même temps que celui pour les CAP. A l'INSERM, cette élection doit avoir lieu en octobre. Il en est de même dans tous les EPST, les universités et la fonction publique d'Etat.

En Juillet, les rapports Schwartz (sur les carrières des Enseignants Chercheurs et des IATOS) et Hoffmann (pour les chercheurs et les ITA) ont été remis à la ministre de la Recherche. Comme nous l'avons dit dans un communiqué du SNTRS, ces rapports font la part belle à l'individualisation des rémunérations sous formes de primes décidées par des experts nommés, pouvant être prises sur les ressources propres. Par exemple, pour les chercheurs, ces primes pourront aller de 30 à 100 % du salaire (soit plus fort de les contrats d'interfaces actuels à l'INSERM !). Bien évidemment, pour le SNTRS, ce n'est pas ce genre d'« amélioration » que nous voulons ! Pour nous, les carrières doivent être améliorées par une revalorisation indiciaire et les grilles doivent être revue sur la base de la reconnaissance des qualifications. La ministre a mis en place un véritable simulacre de « concertation » : une série de rencontre entre le cabinet de la ministre et les syndicats en bilatéral où le ministère n'avait rien à dire sur leurs propositions ! Annick, Michel et Daniel donneront plus de détails après la rencontre d'hier, 10 septembre, entre le ministère et la FERC (SNTRS, FERC Sup, CGT INRA) et l'UGICT. Fin août, le ministère a annoncé que la ministre recevrait tous les syndicats le 18 septembre pour les « conclusions » de cette « concertation » ! Cela montre qu'ils veulent aller vite ! Grâce à la forte pression du SNTRS, nous avons pu obtenir un appel de l'intersyndicale Recherche- Enseignement Supérieur pour un rassemblement devant le ministère de la recherche mercredi 18 septembre à 15H (heure à vérifier ?) : tous les syndicats ont signé (sauf FO, mais ils seront là), SLR, SLU. Il y aura un tract d'appel du SNTRS à ce rassemblement. Même si la mobilisation est difficile en cette rentrée, il nous semble important de tout faire pour que ce rassemblement soit réussi, comme première étape d'une mobilisation qui devra sans doute continuer. Il s'agit de protester contre les suppressions d'emplois annoncés au budget 2009 (lequel sera connu le 24 septembre), contre la casse des statuts contenus dans les propositions des rapports Schwartz et Hoffmann, mais aussi contre la suite des attaques contre les organismes et contre le CNRS en particulier. Ainsi, le brutal limogeage de la directrice scientifique du département des SHS, Marie Françoise Courel le 1<sup>er</sup> septembre montre bien que le démembrement du CNRS est toujours à l'ordre du jour malgré le répit que l'on a pu obtenir après le blocage du CA du CNRS du 19 juin. Les raisons de montrer le ras le bol des personnels ne manquent donc pas pour mobiliser pour le 18 septembre !

Il faut savoir qu'après avoir imposé à la va vite le découpage de l'INSERM en 8 instituts thématiques en mars 2008, d'avoir essayé de le faire au CNRS, sans encore y être arriver en raison de la résistance des personnels, les grandes manœuvres continuent en ce moment dans le domaine de l'agronomie avec les projets de regroupement, voir de fusion entre l'INRA et le CIRAD (qui est un EPIC), impliquant également le CEMAGREF (EPST) et des grandes écoles d'Agronomie. Cela sans véritable concertation ni des instances scientifiques de ces organismes ni des représentants des personnels. Ces réformes sur l'Agro concerne aussi directement le CNRS et notamment l'avenir du Département Environnement et développement durable (EED) !

Mais après les lois « Pacte de la Recherche » et LRU, la remise en cause des organismes en tentant de les découper en Instituts autonomes, la ministre veut encore aller plus loin : elle a annoncé au conseil des Ministres du 3 septembre, la mise en place d'une « stratégie nationale de recherche et d'innovation ». Il s'agira pour le gouvernement de définir des priorités scientifiques très précises et en nombres limitées (après avis de comités d'experts autour du Haut Conseil de la Science lequel sera rénové). Il s'agit donc maintenant pour le gouvernement, après avoir mis tous les tuyaux sous son contrôle direct via l'ANR, l'AERES, de contrôler les contenus ! Dans un article des Echos, Péresse précise même que la LRU et la « réorganisation du CNRS et de l'INSERM en Instituts répondent de cette logique » ! Pour ceux qui n'auraient pas compris à quoi vont servir les futurs Instituts, les choses sont maintenant très claires ! Elle précise aussi que « la recherche doit renforcer la compétitivité de notre économie » ce qui en dit long sur ce que seront ces futures « orientations scientifiques »

que voudra imposer le ministère aux équipes de recherche, via l'ANR et les contrats d'objectifs que tous les EPST doivent signer pour la fin de cette année ! Malheur à tous ceux qui seront en dehors de ces priorités !

Mais pour gagner la mobilisation de nos collègues, il est nécessaire que notre activité syndicale SNTRS ne soit pas seulement celle du Bureau national, où d'une poignée de militants en région, comme cela est trop le cas aujourd'hui ! Il faut que chaque adhérent puisse diffuser autour de lui les infos, débâte avec ses collègues. Il faut donc une vie syndicale dans les labos, les services ! Il faut relancer la vie de nos sections syndicales ! C'est un des enjeux du prochain 26<sup>ème</sup> congrès du SNTRS (dont on verra les projets de textes cet après midi), mais c'est aussi une des clefs du succès des mobilisations nécessaires pour empêcher la casse de nos organismes et de nos statuts, et gagner de nouveaux droits !

## *Les mécomptes de la ministre*

Valérie Pécresse recevait , 18 septembre 2008, les syndicats de la recherche et de l'enseignement supérieur. Cette réunion concluait une série de consultations bilatérales entamées par son ministère sur le chantier dédié aux personnels. Il s'agissait pour elle de connaître l'appréciation de chaque syndicat sur un certain nombre de propositions contenues dans les rapports Schwartz et Hoffmann produits à sa demande. Elle affirme bien évidemment avoir pris en compte les avis des syndicats émis lors des rencontres bilatérale sur ce sujet.

Cette réunion se situe dans la période des choix budgétaires dont on connaît les grandes lignes et qu'elle a confirmés dans le début de son intervention. Elle réserve le détail des propositions, notamment en terme budgétaire, à la semaine prochaine où le budget 2009 sera dévoilé.

Elle précise que l'enseignement supérieur et la recherche sont les priorités du gouvernement. C'est pourquoi si un « effort de solidarité » par une réduction des emplois est demandé à son ministère, il est inférieur aux autres ministères. Au lieu d'un départ à la retraite sur 2 « non-remplacé », l'enseignement supérieur et la recherche n'aura à subir qu'une suppression pour 6 départs : soit 900 postes, 450 pour le supérieur, 450 pour les EPST. La moitié concernera des emplois de titulaires, soit « seulement » 1 poste sur 12 et moins de 0,6% des emplois. Concernant les postes de non-titulaire, elle a fait le choix de supprimer 225 allocations de recherche (« afin de mieux les gérer » et parce que 4% sont non utilisés) et 225 emplois de post-doctorants « ministère » devenus inutiles du fait de la création de l'ANR. Ce ne sont donc au final que 2 emplois par université. Le choix du type d'emploi relèvera de la liberté des établissements. La ministre préconise toutefois de supprimer en priorité les emplois « dont le coût est le plus bas », en clair les emplois d'ouvriers et d'employés de catégorie C (cela concerne surtout les universités avec les emplois de gardiennage, entretien, jardinage, etc. qui ne sont pas le « cœur de métiers » des établissements et peuvent être externalisés). Elle a insisté sur le fait qu'elle ne demande pas la « restitution » d'emploi d'enseignant-chercheur... sauf si l'université en fait le choix. La somme ainsi dégagée sera entièrement consacrée aux personnels dans le cadre des mesures qui seront prises dans le budget 2009 et à des requalifications d'emploi indispensables pour améliorer le passage à l'autonomie des établissements. La Ministre a appuyé ses décision sur des chiffres montrant que de 1999 à 2008 les effectifs étudiants avaient augmenté de 1%, alors que dans le même temps, dans l'enseignement supérieur, les moyens croissaient de 35% et l'emploi de personnels de titulaires de 9% pour arriver à un taux d'encadrement de 1 enseignant et 1 BIATOSS pour 27 étudiants.

Concernant les auditions des syndicats sur les rapports Schwartz et Hoffmann, elle retient la demande d'amélioration des conditions de recrutement et de la charge d'enseignement des jeunes maîtres de conférence, ainsi que l'accélération les déroulements de carrières de l'ensemble des personnels pour lesquelles un large consensus se dégage. Les avis sur la politique indemnitaire sont plus mitigés.

In fine, les thèmes soumis à l'appréciation des syndicats sont au nombre de 3 :

1. la mise en œuvre des modulations de services des enseignants-chercheurs,
2. la « fluidité » des carrières entre les universités et les organismes de recherche,
3. l'adaptation de la gestion des corps à l'évolution des modes de fonctionnement et de la réglementation.

La Ministre a bien insisté sur la nécessité pour tout ceci d'une évaluation « juste, transparente et collégiale ».

Les syndicats ont demandé une interruption de séance, puis, après avoir lu une déclaration commune et entendu la réponse de la ministre sur le budget, les délégations de la CGT, de la FSU, de FO et de Sud ont quitté la salle (voir la déclaration ci-jointe).

Pour la CGT ces rencontres n'ont rien de négociations. Le contexte, la suppression de 900 postes, une progression du budget inférieure à l'inflation, est inacceptable. Comment croire à de véritables négociations sur l'amélioration des statuts lorsqu'on diminue l'emploi et réduit mécaniquement de ce fait les promotions, quant la précarité explose pour les jeunes et

que l'on livre les emplois d'ouvriers et d'employés à la sous-traitance, quand on réduit l'accès à la fonction publique aux seules personnes très diplômées ?

De plus, les propositions de la ministre sont inacceptables : elles portent en creux la fin de la spécificité des métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur avec la fusion projetée des statuts d'enseignants-chercheurs et de chercheurs d'une part, d'ITA et d'ITRF de l'autre, au travers notamment du dossier unique. Ce serait la fin du statut de chercheur à temps plein. Elles instaurent une mobilité forcée entre fonctions (la « fluidité »). Elles financent les quelques promotions supplémentaires et quelques primes pour quelques uns par des suppressions d'emploi qui induiront une dégradation de travail pour tous. L'évaluation de l'activité des chercheurs à 4 ans est mise en cause. Elles mettent les EPST et les universités aux normes dominantes par le biais d'une évaluation « internationale » des EPST et des universités, dont le ministère aura seul la maîtrise (par le biais des nominations). Enfin la ministre n'a fait aucune proposition sérieuse d'amélioration des salaires.

Oui la CGT demande de véritables négociations pour de véritables améliorations de carrière pour tous. Mais les propositions de la ministre sont inacceptables. Seule une forte mobilisation des personnels permettra de créer des emplois, de mettre fin à la précarité et d'obtenir des améliorations de salaires.

DECLARATION LUE PAR LES ORGANISATIONS SYNDICALES RECUES LE 18 SEPTEMBRE PAR VALERIE PECRESSE. LES ORGANISATIONS SIGNATAIRES, APRES LA LECTURE DE CETTE DECLARATION, ONT QUITTE LE MINISTERE.

Paris, le 18 septembre 2008

Madame la Ministre,

La fin de l'année universitaire et l'été 2008 ont été marqués par de nombreuses annonces du gouvernement affaiblissant le service public d'enseignement supérieur et de recherche. Les conditions de rentrée universitaire sont difficiles tant pour les personnels que pour les étudiants, comme le CNESER l'a souligné dans la motion votée lundi 15.

Qui plus est, pour la première fois depuis 15 ans, alors que le gouvernement dit qu'il entend faire de l'enseignement supérieur et la recherche une priorité, 900 suppressions d'emplois dont 450 de titulaires sont annoncées, ce qui a pour conséquence des embauches sur postes contractuels pour remplir les missions et aggrave les conditions de travail de tous les personnels. C'est en contradiction avec la mise en œuvre de dispositifs d'aide à la réussite des étudiants. Les premières informations sur le budget 2009 de l'enseignement supérieur et de la recherche montrent que l'essentiel de l'effort de l'état va au privé sans contrepartie. Le milliard d'euros supplémentaire annoncé l'an dernier se réduit à des crédits budgétaires, hors contrats ANR, couvrant à peine l'inflation, alors qu'une augmentation de 10 % du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche serait indispensable.

Toujours en cette rentrée, comme le montrent vos déclarations en Conseil des Ministres, le gouvernement marque sa volonté de franchir une nouvelle étape dans la restructuration en force de l'ensemble de la recherche et dans son pilotage autoritaire

C'est à ce moment que vous engagez des discussions sur les métiers du supérieur à partir des rapports Schwartz et Hoffmann dans des termes, que vous venez de confirmer et qui, en cohérence avec la RGPP, remettent en cause les statuts et la gestion nationale des carrières des personnels : développement de la précarité, individualisation arbitraire des rémunérations (primes et indemnités à la « tête du client ») et des services (modulation), ... Ces propositions mettent en cause les libertés scientifiques, enlevant toute protection à l'enseignement et à la recherche face aux pressions de toutes sortes. Nous considérons que la revalorisation des métiers du supérieur et de la recherche, est une question de justice. C'est nécessaire ! Il en va de l'avenir et de l'attractivité de ces métiers.

Votre cabinet a reçu les organisations syndicales, mais n'a fait part d'aucune proposition. Ce sont des méthodes que nous ne pouvons accepter. Il est nécessaire de prendre le temps de la concertation avec les organisations représentatives des personnels et de permettre à celle-ci de jouer leur rôle en consultant leurs mandants. Nous ne pouvons admettre que la communauté scientifique et universitaire ne soit pas consultée. La dynamique de réflexion et la collégialité ont fait la force et la richesse de l'enseignement supérieur en France.

Afin de pouvoir discuter du chantier carrière, les organisations demandent que le gouvernement prenne des engagements :

- renoncer aux suppressions de postes dans l'enseignement supérieur et la recherche, et mettre en place un plan pluriannuel de recrutement permettant aux établissements d'assurer leurs missions de service public et de résorber la précarité;
- attribuer enfin réellement à l'enseignement supérieur et la recherche l'augmentation budgétaire dont il a besoin, et que cela se traduise par un accroissement des dotations des établissements et un rééquilibrage des financements de la recherche;
- prendre le temps nécessaire pour de réelles négociations, sur des bases différentes des conclusions des rapports Schwartz et Hoffmann
- respecter les instances consultatives ou scientifiques.

Ce n'est qu'à ces conditions que pourront s'ouvrir avec les organisations syndicales représentatives des personnels de réelles négociations sur les statuts, les emplois et les carrières.

FSU (SNESUP - SNCS - SNASUB)  
 CGT (FERC-SUP – SNTRS – CGT-INRA)  
 FO (SNPREES)  
 SOLIDAIRES (SUD RECHERCHE EPST)

*Appel à la journée mondiale d'action du 7 octobre 2008*



**A l'appel de La Confédération Syndicale Internationale (CSI / ITUC)**

**Le 7 octobre 2008, participons massivement  
 à la Journée Mondiale pour le Travail Décent**

Aucun pays n'est aujourd'hui épargné par la pauvreté. Beaucoup d'hommes et de femmes, à travers le monde, ne peuvent vivre de leur travail dignement. Près de 10 % d'entre eux disposent d'un revenu au dessous du seuil de pauvreté : rien qu'en France, près de 8 millions de personnes sont considérées comme pauvres dont plus de 3 millions ont cependant un emploi !

En cette rentrée, cette journée représente un moment privilégié pour que les salariés de l'éducation, de la formation, de la recherche et de la culture expriment leurs attentes, leurs revendications en matière de salaires, d'emploi, de temps de travail, de santé et de protection sociale, de service public, de retraite, de pénibilité du travail...

La Ferc-Cgt appelle les syndiqués, les salariés de ses secteurs à participer aux actions organisées par les Unions Départementales et à l'initiative nationale à Paris (Un préavis est déposé pour couvrir les éventuels mouvements de grève) pour ;

- Des emplois de titulaires et le maintien des garanties sociales du Statut de la Fonction Publique,
- La reconnaissance de l'égalité homme / femme, la fin de toutes les discriminations au travail
- La revalorisation des salaires dans le public comme dans le privé, le SMIC et le minimum Fonction Publique à 1 500€
- L'amélioration des conditions de travail et de vie des salariés en particulier la reconnaissance de la pénibilité au travail.
- Une protection sociale élevée et en particulier la revalorisation des retraites et pensions,
- Le développement de services publics de qualité et accessibles à tous,

**Parce que le 7 octobre est notre journée internationale interprofessionnelle, avec tous les travailleurs entrons dans la lutte pour toutes nos revendications!**

Salariés de la région parisienne rendez-vous Place du Trocadéro à partir de 17h :

Grand meeting – Concert à Paris, parvis des droits de l'Homme

Montreuil, le 18 septembre 2008